VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR.

L. C. CENTILIVRE VS. DIXIE LUMBER & BUILDING CO., LTD

No 90.570 -Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—MERCREDI le 22 septembre 1909 à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux 2460 rue Bourgogne entre les rues Lafayette et Gibod, et ce en vertu d'un ordre de Cour à moi le 7 septembre 1909 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Div. D, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Tous les meubles, effets et propriété appartenant à ladite corporation, consistant de meubles de bureau, bois de charpente de tout genre, grandeur et largeur.

Conditions—Comptant.

Comptant—La Germania Trust & Savings Bank, Receveur.

Robert M. Ames et Edward Ames, Avocats pour les receveurs.

11 sept—11 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

ATTENTION!

Hommes de Buanderie et Hommes Cherchant une Proposition Splendide de Commerce.

LA BUANDERIE "IDEAL"

Bien Installée.

No 625 RUE BARONNE,

ENTRE LES RUES LAFAYETTE ET GIROD.

AYANT COUTE APPROXIMATIVEMENT $20,000.

LE TOUT DEVANT ETRE VENDU EN BLOC.

MACHINES, FOURNITURES, 8 CHEVAUX, 2 MULETS, 5 WAGONS, 1 "RUNABOUT" HARNAIS, MEUBLES DE BUREAU, PAPETERIE, ETC.

LOUIS F. ERNST vs IDEAL LAUNDRY CO., LTD.

No 90 537—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—Bureau, 322 rue Baronne.

LUNDI, le 20 Septembre 1909, à 11 heures A. M., sur les lieux, 625 rue Baronne, il sera vendu, tout entier, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 Septembre 1909, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Div. B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Div. C, maintenant absent en congé

Le contenu entier de la Ideal Laundry, consistant de Machines, Approvisionnements, Chevaux, Mulets, Wagons, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions-Comptant.

Alex. Allison, Receveur. Denegre & Blair, Hy. H. Chaffe, Avocats pour le Receveur.

5 sept—5 12 19 26

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Benjamin D. Valverde

VS

Consumers Liquor Co. Ltd.

No 90.765—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—MARDI, 21 septembre 1909, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux No 526 rue Poydras, entre les rues Camp et Magnolia, en vertu d'un ordre de Cour signé le 8 septembre 1909, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Tous les meubles, effets et propriétés appartenant à ladite corporation, consistant en vins liqueurs whiskies bières assorties, etc., et installations et meubles de bureau et en général toutes installations utilisées en un établissement de liqueurs en gros, aussi bouteilles vides et boîtes pour bière, etc., et un cheval et harnais, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

E. A. GARCIA, Receveur.

Lyle Saxon, André Lafargue, avocats pour receveur.

10 sept—10 12 19 21

J. L. Onorato.

Annonce judiciaire—Mme Amelia T. Stewart, tutrice naturelle de Edwin J. Stewart vs Benjamin Crump, Jr., tuteur datif de Gladys Stewart. No 89,903. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Résidence double en briques à trois étages, Nos 617 et 621 rue St. Joseph, à l'encan, à midi, JEUDI le 7 octobre 1909—En vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Mme Amelia T. Stewart, tutrice naturelle de Edwin J. Stewart vs Benjamin Crump, Jr., tuteur datif de Gladys Stewart, No 89,903, ledit jugement rendu en conformité, entre le deuxième jour de septembre 1909 et signé le 2 septembre 1909 et ledit ordre étant adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, JEUDI 7 octobre 1909, la propriété ci-après décrite, comme suit:

Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, St Joseph, Julie et St Charles, désigné par les lettres "F" et "G", sur un plan dressé par Hunter Stewart, voyer, daté du 1er mai 1888. Un devis certifié de cela est annexé à un acte passé pardevant W. Morgan Darley, notaire, le 28 février 1891, mesurant comme suit. Le lot "F" mesurant 20 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 60 pieds 6 pouces 6 lignes entre lignes parallèles et est contigu au lot "G". Le lot "G" mesurant 22 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 66 pieds 6 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot "G" ayant l'usage d'une allée sur son côté le plus près de la rue St Charles, 5 pieds 7 pouces 4 lignes en largeur s'ouvrant en la rue St Joseph. Les bâtisses sur ces deux lots, portant les numéros municipaux 171 et 173 (nouveaux numéros 617 et 621) rue St Joseph.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit, avec billets portant huit pour cent d'intérêt par an sur un quart de la portion du crédit, et cent pour cent par an d'intérêt sur trois quarts de la portion du crédit, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Alphonse T. Ozmo, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 (ne portant aucun intérêt) au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO Encanteur et Agent de Propriétés Foncières. 910 rue Gravier.

5 sept—5 12 19 26—oct 3 6

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

INTERSTATE ELECTRIC CO., LTD.,

VS

SPRANLEY AND REED, LTD.

No 90.530—Cour Civile de District.

JEUDI, le 16 Septembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District, daté le 20 Juillet 1909, je vendrai les suivants:

4 actions Purvis Light and Power Co.
25 actions John C. Stone Co.
1 action Contractors', Mechanics, and Dealers' Exchange.
1 billet Patout & Burguières Co., 259.58.
1 billet Patout & Burguières Co., 395.65.
1 billet American Construction Co., 463.43.
1 billet Lyman C. Reed, 1822.19.
1 billet W. T. Spranley, 1798.58.
1 billet Maison Blanche Co., Ltd., 1250.23.

Et plusieurs autres billets d'après l'inventaire enregistré.

CONDITIONS—Comptant.

GEO. ST. PAUL, Encanteur, No 137 rue Carondelet.

5 sept—5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Maumberg et de Marie Montes, son épouse.

No 89.467—Cour Civile de District.

JEUDI, le 7 octobre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre daté et signé le 2 septembre 1909.

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1560, borné par les rues Maurepas, Florida, Savage et Des Muriers ou Swamp et mesurant trente deux pieds de face à la rue Maurepas sur quarante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan de Tanesse voyer, du 5 juin 1869 et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, et déposer 10 pour cent du prix avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

5 sept—5 12 19 26—oct 3 7

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH MORGAN.

No 90,367—Cour Civile de District Div. C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, jugeagissant pour l'Hon. E. K. Skinner, maintenant absent en congé, je vendrai sur les lieux, No 2509 rue Dumaine, meubles et effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré avec l'encanteur soussigné.

LUNDI, 27 septembre 1909, à 11 heures A.M.

Je vendrai aussi les effets divers suivants, aux Rigolets, Lac.

MERCREDI, le 29 septembre 1909 à 11 heures A. M.—Cash Register, huit "skiffs", meubles de maison etc.

Conditions—Comptant.

WILL J. MORGAN, Encanteur, 331-33 rue Carondelet.

Wm V. Saxber, avocat.

15 sept—15 19 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gozinel Directors vs Mme A. Gazaus et al.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 34 282—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Kershaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, et face de la porte de la maison de Cour No 320 Passage de la Bourse, en ce lieu, rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 octobre 1909, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District dans l'ilet borné par les rues Howard, Rue Liberté, Washington et Sixième, ilet 333, ledit lot mesure 44 pieds 6 pouces de face à la rue Howard sur 190 pieds 6 pouces de profondeur, désigné par le No municipal 2832 rue Howard. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant.

WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—H. W. Robinson, avocat pour le demandeur.

15 sept—15 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Delphas vs John Bridges, aussi connu comme Frank ou Francis Bridges.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 38,179—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de l'entrée principale de la Maison de Cour, No 320 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 28 septembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No — borné par les rues Philip, Première, Clara et Willow, désigné par le No 16, et mesurant 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face sur la rue Philip par 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

W. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Oscar Schreiber, avocat pour le demandeur.

24 août—24 31—sept 6 13 20 28

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON TERRAIN POUR BATIR

Rue Bellecastle, entre les rues Constance et Magnolia, dans l'ilet borné par la rue Valmont.

Succession de Mme Rachel Beanford ou Beaford—No 90,048—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR KENNEDY & AIREY—R. J. Kennedy, Encanteur—MERCREDI le 29 septembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E, daté du 24 août 1909, pour le compte de la succession de Mme Rachel Beanford ou Beford, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances ou en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 25, borné par les rues Bellecastle, Valmont, Constance et Magnolia; ledit lot est désigné par le No 9 d'après un plan dressé par William Farabey, voyer, et déposé en l'étude de C. C. Ladmyre, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Bellecastle sur quatre-vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Boyd Grimage, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1909, 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

G. G. Kronenberger, avocat.

29 août—29—sept 5 12 19 26 29

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Le National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PROPRIETE DESIRABLE POUR LOCATION DANS LE TROISIEME DISTRICT.

LE COTTAGE DOUBLE, 615 617 rue Désiré, entre Chartres et Royale.

LE COTTAGE SIMPLE, 3301 Rue de Chartres, coin Désiré.

LE COTTAGE DOUBLE, 639-641 Rue Elmire, coin Royale.

LE COTTAGE SIMPLE, 637 Rue Elmire.

Il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, JEUDI, 16 Septembre 1909.

LOUIS J. ERICKSON et als. vs. les Mineurs JOHN L., OLIVIER S., LEAH ERICKSON.

No 89.233—COUR CIVILE DE DISTRICT DIVISION D.

PAR CHARLES ROTH, Encanteur—En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit jugement lu et signé en Cour ouverte le 4 août 1909, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 16 septembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District d'assessement de cette ville, désigné par le No "Trois" dans l'ilet No 136, sur le rôle d'assessement, borné par les rues Moreau, (maintenant Chartres), Royale, Désiré et Elmire, sur un plan de L. Surgi, daté du 15 janvier 1847, déposé en l'étude de L. T. Caire, comme plan No 4 du livre de plan No 5 et désigné par le No 19 sur un plan de E. D. Hémécourt, daté du 22 janvier 1838, déposé en l'étude de P. Lacoste, ancien notaire, lequel lot de terre, mesurant trente pieds de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds sept pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage double 615 617 rue Désiré.

2—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre "E" de l'ilet No 136, borné par les rues Chartres, Désiré, Elmire et Royale, sur un devis de E. Pilié, voyer, daté du 26 juillet 1889, lequel lot mesure trente pieds de face à la rue Chartres sur quatre-vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles et façant à la rue Désiré, formant le coin des dites deux rues.

Les améliorations consistent d'un cottage simple rue Chartres coin de la rue Désiré.

3—Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, passages, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Royale, Congrès et Chartres, désigné par la lettre "A" d'après un plan dressé par C. U. Lewis, député-voyer de ville et contigu audit lot "A", et d'après ledit devis ledit lot mesure vingt-cinq pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Elmire sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, ledit lot B est formé de la plus grande portion du lot original deux sur ledit plan de Jos. Pilié ci-dessus mentionné.

Les améliorations consistent d'un cottage simple No 637 rue Elmire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans avec billets stipulant de porter intérêt à 7 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; garanti par bien de vendeur et hypothèque avec toutes les causes usuelles de sécurité et d'assurance avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant en litige; l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs ne devant recevoir les loyers qu'après la date du passage des actes de vente. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

CHARLES ROTH, Encanteur.

National Realty Co., Ltd, 401 rue Camp.

15 août—15 22 29—sept 5 12 16

Par Miltenberger & Hincks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE DE

Propriétés de Choix Bien Situées et Rémunératives

—DANS LES—

SECOND ET CINQUIEME DISTRICTS.

Nos. 732-734-738 RUE ST-LOUIS.

—ET—

Nos. 439-441 RUE SEGUIN.

SUCCESSION DE BONAVENTURE BERAUD.

No 88 282—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans Division C.

PAR MILTENBERGER & HINCKS—Ernest Miltenberger, Jr., Encanteur—Bureau No 235 rue Baronne.

Il sera vendu à l'encan, JEUDI, LE 7 OCTOBRE 1909, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Division C absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit décrite, à savoir:

1—Un certain lot de terre situé dans la Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, l'ilet No 63 borné par les rues Royale, St Louis, Bourbon et Conti, lequel lot mesure soixante-neuf pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur et façade à la rue St Louis de soixante-dix pieds toutes mesures françaises, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesdites bâtisses étant désignées par les numéros municipaux 732 738 de rue St Louis, étant la même propriété acquise par ledit Bonaventure Beraud par achat de Mme Agiaé Watrigant comme il est démontré par un acte passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 17 juin 1874, enregistré en la Bourse des Transferts, en cette dite ville, dans le livre 105, folio 282. Les améliorations comprennent la résidence à deux étages et la bâtisse à trois étages de l'encoignure, occupée comme une buvette, et aussi par la Southern Branch de la Star Lubricating Oil Co. Les dites bâtisses sont louées à bail à raison de $135 par mois. Les baux expirant le 30 septembre 1910.

2—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le faubourg Duverge, sur la rive droite du fleuve Mississippi à Algier maintenant le Cinquième District de la Nouvelle Orléans, désigné par le No 8 sur un plan dressé par William Farabey, voyer, et déposé en l'étude de C. C. Ladmyre, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Seguin et Alix, et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Seguin sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Alix, les bâtisses sur ledit terrain étant désignées par le numéro municipal 439 rue Seguin, étant la même propriété que ledit Bonaventure Beraud a acquise par achat de Mme Alice Koester comme il est démontré par un acte daté du 13 février 1907, passé pardevant J. Maxime Queyrouze, notaire en cette ville, et enregistré dans le Bureau des Transferts en cette dite ville dans le livre 212, folio 503. Les améliorations comprennent la bâtisse à un étage avec bâtisse en bois dans le fond ayant deux étages, occupée comme résidence et magasin. La bâtisse est louée $25 par mois sans bail.

CONDITIONS—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes d'Etat de 1909. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur doit déposé avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication; pourvu que l'acquéreur ait l'option s'il est déclaré au moment de l'adjudication de payer un tiers en plus comptant et la balance du prix en deux paiements, parcels égales représentées par billets à recevoir, tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés payables en un et deux ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de sept pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement, l'acquéreur devant se faire responsable pour payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou n'importe quelle part de cela et de tenir la propriété assurée et de transférer les polices d'assurances au porteur dudit billet ou desdits billets jusqu'au paiement final; l'acte de vente devant contenir la pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité et paiement desdits billets et intérêt, ainsi que les frais d'avocats et les primes d'assurance, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer les baux sur les propriétés Nos 732 738 rue St-Louis. L'acte de vente devant être passé pardevant J. Maxime Queyrouze, notaire à la Nouvelle-Orléans. Les

ERNEST MILTENBERGER JR. Encanteur

Miltenberger et Hincks, 235 rue Baronne.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

5 sept—5 12 19 26—oct 3 7

French Hygienic Company

(Compagnie Hygiénique Française)

INCORPORÉE.

Préparations Françaises de Qualité Supérieure.

Nous Défions le Monde.

The "FRENCH ROYAL CREAM" est un produit exceptionnellement fin, qui convient spécialement pour l'entretien de l'épiderme du visage. Les matières premières qui entrent dans sa composition sont absolument de QUALITE SUPÉRIEURE. The "FRENCH ROYAL CREAM" ne contient ni huile, ni cire, ni plomb, ni oxide de zinc, ni bismuth, ni aucun ingrédient nuisible. The "FRENCH ROYAL CREAM" ne rancit jamais, elle est d'une blancheur de neige et délicieusement parfumée. Elle donne de la FRAICHEUR, du MAT et un GRAND VELOUTÉ à la peau qui, sous son influence, se tranforme en un vrai satin blanc. Elle EFFACE LES RIDES et RAJEUNIT tous les visages. Pour les mains elle est sans rivale. Elle assouplit aussi les ongles et les empêche de se casser. La "FRENCH ROYAL CREAM" évite les engelures et les crevasses.

Pour les hommes cette crème est un véritable luxe après s'être rasé, car elle enlève rapidement toute irritation et maintient la peau dans un état de santé remarquable.

PRIX, PAR LARGE POT, 50 CENTS (POSTPAID).

Préparée Seulement par

The "FRENCH HYGIENIC COMPANY", P. O. Box 3 New Orleans, La.

Liste détaillée des produits spéciaux d'hygiène et de Beauté envoyée sur demande

Faire toutes les remises à la COMPAGNIE D'HYGIENE FRANÇAISE (FRENCH HYGIENIC COMPANY

P. O. Box 39. New Orleans, La.

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION MARCHANDS.

Un chargement de fournements de fer consistant de plusieurs lots

A l'Encan, LUNDI, le 27 Septembre, à 10 heures a. m.,

A la Station de la rue Sixième vis-à-vis de l'Eau de la Source

Ex Cars Sidings.

PAR W. H. FITZPATRICK & HARRY W. FITZPATRICK, Encanteurs—En vertu des actes 124 de 1900 et 10 de 1908. Par ordre de la M. L. & T. R. & S. S. Co. & L. W. Railway.

Conditions—Comptant.

16 sept—10 19 26 27

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS TERRAINS POUR BATIR

Dans un voisinage qui s'améliore rapidement,

Rue Dante, entre les rues Sycamore et Mobile.

Succession de Henry Lohmeyer.

No 88.224—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI le 16 septembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 12 août 1909, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite